

INVITATION ET ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DIVING 2023 DE LA FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION FSN

Mesdames et Messieurs,

Conformément à l'article 44 des statuts, le directeur Diving vous invite à l'assemblée sportive ordinaire **du 22 avril 2023 à 10h00** au

Seminarzentrum
Campus Sursee
Leidenbergstrasse 17
6208 Oberkirch LU

Conformément aux statuts, vous recevrez cette invitation au moins 20 jours avant l'assemblée sportive.

Vous trouverez en annexe l'ordre du jour.

Le procès-verbal et les résultats de l'assemblée sportive 2022, le rapport annuel 2022 et les propositions sont accessibles et consultables au lien suivant :

<https://www.swiss-aquatics.ch/fr/federation/organisation/assemblee-des-deleagues-2023/>

Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'article 43 des statuts, les clubs membres ayant le droit de vote et les associations membres sont représentés à l'Assemblée des délégué·e·s et aux assemblées sportives par leur Président·e ou par un·e délégué·e officiel·le muni·e d'une procuration écrite du·de la Président·e.

Un·e délégué·e ne peut représenter qu'un seul club membre et en plus une fédération membre.

Conformément à l'article 45 des statuts, les modifications des statuts et des règlements sont approuvées à la majorité des 2/3 des voix valables exprimées.

Sauf disposition contraire des statuts, toutes les autres décisions sont prises à la majorité simple des voix valables exprimées.

En cas d'égalité des voix, un objet est considéré comme rejetée. Les bulletins nuls ou blancs ou toute autre forme d'abstention ne sont pas pris en compte dans le calcul de la majorité.

Nous espérons que vous serez nombreux·euses à participer à l'assemblée sportive et nous vous remercions chaleureusement pour votre grand engagement en faveur de nos disciplines aquatiques.

Cordialement,



Dr. Patrik Gisel
Directeur sportif Diving

Ittigen, le 28 mars 2023

SPONSORS



PARTNERS



NATIONAL PARTNERS



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DIVING DU 22 AVRIL 2023

- 1 Bienvenue
- 2 Constitution de l'Assemblée
- 3 Election des scrutateur·trice·s
- 4 Approbation du procès-verbal de l'assemblée sportive ordinaire du 30 avril 2022
Vote
- 5 Approbation du procès-verbal de l'assemblée sportive extraordinaire du 25 octobre 2022
Vote
- 6 Rapport annuel 2022
 - a. Approbation du rapport annuel 2022 du directeur sportif à l'attention de l'Assemblée des délégué·e·s
Vote
 - b. Prise de connaissance du rapport annuel 2022 du chef de performance et chef de la relève
- 7 Comptes annuels 2022
 - Prises de connaissances des comptes de résultat
 - Approbation des comptes annuels à l'attention de l'Assemblée des délégué·e·s, complétés le cas échéant par des remarques et des propositions de l'assemblée sportive.
Vote
- 8 Fixation des frais de licences et d'autres taxes du domaine sportif (pas des changements)
Vote
- 9 Informations sur le budget de l'exercice en cours 2023 à l'attention de l'Assemblée des délégué·e·s, éventuellement complété par des remarques de l'assemblée sportive
- 10 Recommandation de l'assemblée sportive concernant la décharge de la direction sportive Diving à l'assemblée des délégué·e·s
Vote
- 11 Élection du·de la directeur·trice sportif·ve pour le reste de la période 2021-2025
Vote
- 12 Élection du·de la représentant·e à la commission des athlètes de la discipline sportive Diving (art. 46 des statuts) pour la période de mandat 2023-2025
Vote
- 13 Témoignages d'honneur
- 14 Orientation sur l'assemblée sportive du 20 avril 2024 à Ittigen
- 15 Divers